

49 - Subventions aux associations culturelles - Deuxième attribution 2016

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : La politique culturelle de la Ville de Besançon s'articule autour du soutien :

- à la création et à l'expérimentation artistiques et à leur diffusion,
- aux initiatives et aux projets culturels des acteurs locaux,
- aux pratiques en amateur,
- aux actions visant à favoriser l'accès du plus grand nombre à l'offre et aux pratiques artistiques et culturelles, ainsi qu'aux projets au sein de l'espace public.

La Ville de Besançon intervient par le biais de dispositifs de soutien financier aux associations culturelles qui s'inscrivent en complémentarité de différents programmes d'accompagnement aux acteurs et projets culturels (Emergences, Hors saison un été culturel, Fête de la Musique, Contrat de Ville, Parcours artistiques et culturels...).

La Ville de Besançon répartit son soutien financier aux associations culturelles et structures autour des trois dispositifs suivants :

- Dispositif 1 - soutien aux projets (projets éligibles : organisation d'événements culturels récurrents et de manifestations culturelles exceptionnelles ou nouvelles, projets de création, diffusion, action culturelle / sensibilisation / médiation, dans les domaines de la musique, du spectacle vivant, des arts visuels, du livre, du patrimoine)
- Dispositif 2 - soutien aux pratiques (activités éligibles : pratiques amateurs, accompagnement-ressources, études et recherches, diffusion régulière)
- Dispositif 3 - soutien à l'enseignement musical (structures éligibles : écoles de musique associatives).

La deuxième session d'attribution concerne uniquement le Dispositif 1 - soutien aux projets.

Pour cette deuxième répartition 2016, 30 demandes de subventions ont été formulées par 28 associations et structures (pour rappel, 130 demandes par 93 organismes lors de la première session 2016).

A partir d'éléments d'appréciation relatifs aux intentions artistiques et/ou culturelles, à la relation au territoire bisontin, au public et à la structuration des projets, il est proposé la répartition suivante de subventions :

Subventions dans le cadre du dispositif 1 - Soutien aux projets :

- 3 subventions proposées au titre de l'aide à l'organisation d'événements récurrents prévus en 2016 :

Association	Nom du projet	Proposition subvention Conseil Municipal 15/09/2016
APACA	Festival «Lumières d'Afrique»	12 000 €
Du Goudron et des Plumes	Festival «Du Bitume et des Plumes»	5 000 €
Latino Americalli	Festival «Latino Corazon»	1 000 €
TOTAL		18 000 €

- 4 subventions proposées au titre de l'aide à l'organisation de manifestations exceptionnelles et nouvelles en 2016 :

Association	Nom du projet	Proposition subvention Conseil Municipal 15/09/2016
Jazz Out Prod	Concert de sortie du 5 ^{ème} album <i>Diaspora</i> de Henri Dikongué	1 500 €
Ligue de l'Enseignement de Franche-Comté	Manifestation «Spectacles en recommandé»	10 000 €
Le livre, l'histoire et l'obusier	Evocation du siège de Besançon de 1814	*2 000 €
Université de Franche-Comté	Exposition <i>Dans la gueule du Lion</i>	1 000 €
TOTAL		14 500 €

**dont 500 € de transfert de crédits de la Direction Patrimoine Historique.*

- 13 subventions proposées au titre de l'aide à la création :

Deux de ces projets, bénéficiant d'un conventionnement 2015-2016, ont fait l'objet d'un préfinancement en 2015.

Association	Nom du projet	Conventionnement 2015-2016 : préfinancement du projet Conseil Municipal du 17/09/2015	Proposition subvention Conseil Municipal 15/09/2016
Astragale	<i>Créature</i>		2 000 €
Le Chiffre	Création scénique du groupe Vyryl		1 000 €
Colibri	Reprise de création : <i>Mitsuko ou le soleil englouti</i>		3 000 €
Compagnie Vraiment Dramatique	<i>Meaulnes (et nous l'avons été si peu)</i>	9 000 €	9 000 €
Fatigue Saine	Création scénique <i>Balad thru Obliquity</i>		1 500 €
Graine de Vie	<i>Blanche Ebène</i>	5 000 €	5 000 €
Nushy Soup	<i>Soles'Network</i>		3 000 €
Radio Campus	Balades sonores <i>Chrysopolis mon amour, Biodiversité et Absences</i>		3 000 €
La Salamandre	<i>Focus</i>		4 000 €
Sentimental Noise	<i>L'harmonie nautique</i> saison 3		3 500 €
Teraluna	<i>Backstage</i>		6 000 €
Tétraktys	Résidence et création avec l'artiste burkinabé Nouss Nabil		3 000 €

Association	Nom du projet	Conventionnement 2015-2016 : préfinancement du projet Conseil Municipal du 17/09/2015	Proposition subvention Conseil Municipal 15/09/2016
Théâtre à tout prix	Genesis épisodes 5 et 6		1 500 €
TOTAL			45 500 €

En cas d'accord, la somme totale, soit 78 000 €, sera prélevée de la façon suivante :

- 77 000 € sur la ligne 65.30/6574 CS 10032,

- 1 000 € sur la ligne 65.30/65731 CS 10032 au titre de la subvention à l'Université de Franche-Comté.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à approuver les subventions aux 20 projets de 19 associations culturelles et de l'Université de Franche-Comté pour un montant total de 78 000 € et à autoriser les versements à ces organismes.

«**M. LE MAIRE** : Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. LE MAIRE, M. DEVESA, M. SCHAUSS (2), M. POUJET, Mme COMTE-DELEUZE et Mme PESEUX n'ont pas pris part au vote.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 26 septembre 2016.